

# Article 59: Îlot déstructuré

## Municipalité de Val-Alain



### Carte 145 Îlot 33070-01

Bâtiment potentiel : 0      Bâtiment construit : 33

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :  
Mesures d'atténuation pour contrer le bruit routier

**MRC de Lotbinière**  
Règlement numéro 211-2009  
Carte 145

Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

9 septembre 2009  
Authentifiée ce jour \_\_\_\_\_ 2009.

Maurice Sénécal, préfet

Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

- Légende**
- Limite municipalité
  - Unité d'évaluation
  - Cadastre
  - Îlots déstructurés
  - Limite périmètre urbain
  - Isophone 55 dba
  - Falaise
  - Terrain 15ha et plus
  - Bâtiments îlots construits
  - Bâtiments îlots potentiels



1:7 500

